



2018 RAPPOR ANNUEL

.....
Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres



Table des matières

Commentaires sur l'exercice 2018	2
Structures du COSC	4
Etat des organes statutaires du COSC au 31.12.2018.....	6
Mutations	8
Rapport de l'organe de révision	9
Le COSC en quelques chiffres	10
Evolution des certifications	11

Commentaires sur l'exercice 2018

Conseil d'Administration - Nico de Rooij

2018 est l'année des superlatifs avec 2'213'140 pièces déposées, soit une augmentation de 14.4% par rapport à 2017, signe évident de l'excellence de nos déposants. Le budget établi à 1'976'000 a largement été dépassé avec 2'112'339 attestations décernées.

La certification de 2'045'513 pièces mécaniques est en pleine augmentation contrairement au quartz, en régression de 35%.

La progression 2019 annoncée à fin 2018 se confirme et les résultats sur les 3 premiers mois 2019 démontrent bel et bien cette ascension fulgurante. Sauf imprévus liés à la situation économique, nous ne pouvons qu'être optimistes pour l'exercice en cours avec des perspectives pour le moins prometteuses.

Dans ce contexte plutôt euphorique, pour maintenir le cap et garder la confiance de nos partenaires, tous nos efforts se portent vers l'évolution inéluctable de nos moyens de production.

Stratégie 2020

L'amélioration de nos équipements y compris l'automatisation de certaines opérations peu optimales pour le personnel de nos laboratoires, avec armage par la masse, étape techniquement délicate et à grande valeur ajoutée, est en pleine discussion. Un cahier des charges détaillé a été rédigé et sera prochainement distribué.

Les perspectives de croissance nous incitent à évaluer minutieusement nos capacités en termes d'équipements et de sites, afin que tous nos critères sécuritaires soient satisfaits. 2019 sera l'année décisive pour entériner de grands projets à concrétiser dans les prochaines années.

Direction - Andreas Wyss Opérationnel

Le site Internet mis en ligne fin 2016 a été traduit en anglais et sera également disponible en allemand courant 2019.

L'échéance pour la mise à disposition des documents de travail aux membres du CA et de la CT via un portail sécurisé intranet est une fois de plus différée à 2019.

« La progression
2019 annoncée à
fin 2018
se confirme »

Notre programme d'évolution technologique de tous nos processus de mesures et d'armage est resté notre cible prioritaire et a marqué 2018 comme l'année charnière de ce tournant décisif.

Les prévisions 2019 élaborées à partir des estimations de nos déposants se montent à 2'412'000 pièces, dont 60'000 quartz.

Toutefois, dans cette configuration sécuritaire désormais limite, nos 3 BO restent sur le pied de guerre et toutes les solutions ont été anticipées au cas où les dépôts effectifs dépasseraient de beaucoup les prévisions afin de ne pas engendrer le moindre préjudice à nos déposants. C'est pourquoi, des solutions pérennes,

mûrement réfléchies et à long terme sont plus que jamais justifiées et doivent être échafaudées dès 2019.



Commission Technique - Pierre-André Farine

La Commission technique s'est réunie à cinq reprises en 2018, sous la présidence de Pierre-André Farine, soit les 02 février, 01 juin, 31 août, 18 octobre et 23 novembre.

Certaines dérogations accordées à nos déposants jusqu'à fin 2018 en fonction de la version 7 de nos Spécifications de dépôt, sont arrivées à terme et celles prorogées au-delà de la date butoir impartie, n'ont aucune incidence dans nos processus de contrôle.

Les aspects très techniques du cahier des charges pour nos investissements 2020 ont été discutés en détails au cours de 4 séances réunissant le groupe Capabilités (les 19.01, 08.06, 28.06 et 06.09). Il sera distribué aux intégrateurs retenus début 2019.

Les audits techniques effectués dans les 3 BO les 12-16-22 et 24 octobre 2018 suivis des séances de restitution d'audits (01 et 08 novembre 2018) se sont déroulés à satisfaction des auditeurs et des collaborateurs audités. Vu le souci de qualité toujours en ligne de mire depuis quelques années déjà, les points d'amélioration détectés revêtent une importance moindre et concernent essentiellement quelques problèmes mineurs d'ergonomie prochainement éradiqués lors du déploiement stratégique imminent, certaines formalités administratives, des adaptations des conditionnements aux normes environnementales et des mises à jour de logiciels de production.

« 2'213'140 pièces
déposées et
2'112'339 pièces
certifiées »

L'année 2019 sera chargée et capitale pour la Commission Technique et le Groupe Capabilités focalisés sur la conceptualisation de nos outils futurs de production.

Conclusion - Nico de Rooij

A l'image des 2 dernières années, le rapport annuel COSC, disponible exclusivement sur notre site Internet, dispense des informations globales sur nos activités 2018.

Comme à l'issue de chaque Assemblée Générale, nous ne pouvons que remercier l'excellence de nos déposants, grâce à laquelle le COSC a l'extrême fierté de présenter des résultats exceptionnels.

Nos vifs remerciements s'adressent à tous nos contributeurs : Assemblée Générale, Conseil d'administration, Commission technique, Comité de gestion ainsi que le personnel de nos trois BO.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en juin prochain et vous souhaitons un bel été.

Pour le Conseil d'Administration
M. Nico de Rooij, Président

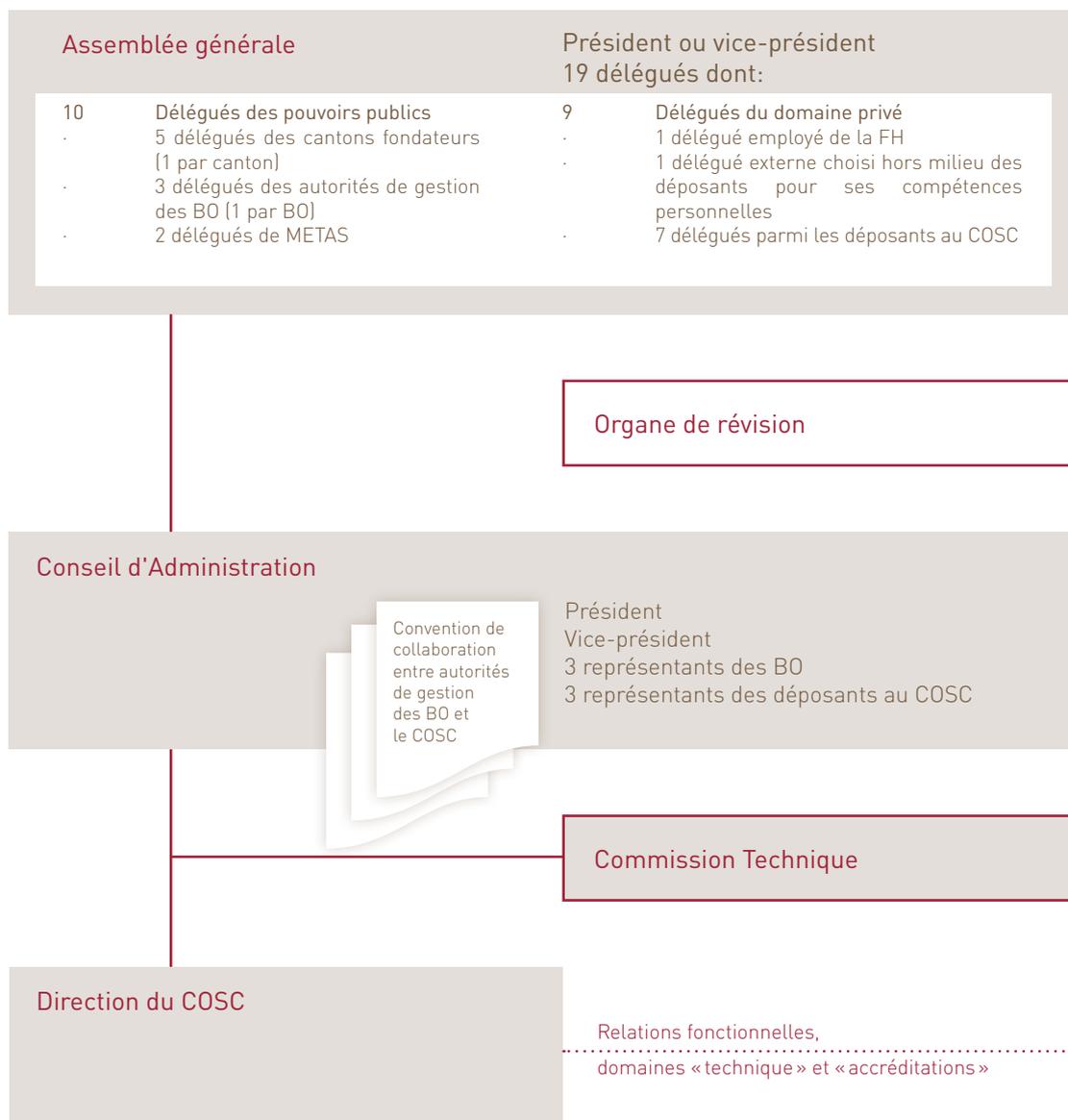
Pour La Direction
M. Andreas Wyss, Directeur

Pour La Commission Technique
M. Pierre-André Farine, Président

Structure du COSC

Présidents d'honneur: M. André Beyner, M. Jean Michel et M. Germain Rebetez

4





Etat des organes statutaires du COSC au 31.12.2018

Assemblée générale

Président M. Nico de Rooij, Neuchâtel

Vice-président M^e Peter Blaser, Berne

Délégués

a. des cantons

Berne	M. Marco Tullio
Genève	M. Pierre Amstutz
Neuchâtel	M. Jean-Kley Tullii
Soleure	M. Erich Blösch
Vaud	M. David Pousset

b. des BO

BOBI	M. Manfred Zimmermann
BOLO	M. Claude Dubois
BOSI	M. Patrick Tanner

c. de METAS

M. Gregor Dudle
M. Jacques Morel

d. du domaine privé

1 membre externe	M. Pierre-André Farine
1 membre de la FH	M. Patrick Lötscher
7 membres déposants	M. Jean-Pierre Aebischer
	M. Andreas Hobmeier
	M. Clément Miazza
	M. Marc-André Miche
	M. Pascal Ricci
	M. Daniel Uebelhart
	M. Sergio Valceschini

Suppléants

a. des cantons

M. Daniel Dietz
M ^{me} Saskia Bouvier
M ^{me} Geneviève Ravezzani
M. Daniel Wegmüller
M. Raphaël Conz

b. des BO

M. Marco Tullio
M. Denis de la Reussille
M. Francis Daetwyler

c. de METAS

M. Rudolf Thalmann
M. Laurent-Guy Bernier

d. du domaine privé

M. Herbert Shea
M. Michel Arnoux
M. Jean-Marc Bonard
M ^{me} Christelle Niklaus
M. François Rubin
M. Michael Bourquin
M. Kilian Eisenegger
M. Martin Paroz
M. Pascal Imfeld



Conseil d'administration

Président M. Nico de Rooij, Neuchâtel

Vice-président M^e Peter Blaser, Berne

Membres
M. Jean-Pierre Aebischer, Bienne
M. Claude Dubois, Le Locle
M. Marc-André Miche, Bienne
M. Pascal Ricci, La Chaux-de-Fonds
M. Patrick Tanner, Saint-Imier
M. Manfred Zimmermann, Berne

Assistent aux séances le Président de la Commission Technique
le Directeur
Le PV est tenu par le secrétariat du COSC

Commission technique

Président M. Pierre-André Farine, Neuchâtel

Membres
M. Laurent-Guy Bernier, Berne
M. Thomas Brebeck, Bienne
M. Angelo Ciarleglio, La Chaux-de-Fonds
M. Thierry Conus, Granges

Organe de révision

Fiduciaire Y. Lanoir & Cie, Neuchâtel
M. Yves Lanoir

Direction

Directeur M. Andreas Wyss
Resp. Techn. M. Angelo Ciarleglio
Assistante M^{me} Francine Oudot
Adresse Av. Léopold-Robert 65,
2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 32 913 80 78
F +41 32 913 06 63
a.wyss@cosc.swiss
a.ciarleglio@cosc.swiss
f.oudot@cosc.swiss

M. Kilian Eisenegger, La Chaux-de-Fonds
M. Vincent Grossenbacher, Bienne
M. Pascal Imfeld, Genève
M. Christophe Kohli, Granges

Bureaux officiels de contrôle des chronomètres

BO	Bienne	Le Locle	Saint-Imier
Responsable	M ^{me} Rachel Bellay	M. Gilbert Ruffieux	M. Patrick Flaig
Rue	Route de Soleure 136	Rue des Billodes 18	Rue Dr Schwab 32a
Localité	2504 Bienne	2400 Le Locle	2610 Saint-Imier
Tél.	+41 31 636 70 50	+41 32 933 85 60	+41 32 942 30 20
Fax	+41 31 636 70 51	+41 32 933 85 69	+41 32 942 30 29
E-mail	r.bellay@cosc.swiss	g.ruffieux@cosc.swiss	p.flaign@cosc.swiss

Mutations

Au Conseil d'Administration

M. Jean-Paul Girardin est remplacé dès juin 2018 par M. Pascal Ricci.

A la Commission Technique

M. Kilian Eisenegger remplace M. Sylvain Huot-Marchand.

A l'Assemblée Générale

a) des cantons

Délégués Neuchâtelois

M. Jean-Kley Tullii remplace M. Roland Feger.

M^{me} Geneviève Ravezzani succède à M. Christian Barbier.

d) du domaine privé

Délégués de la FH

M. Pascal Ricci devient délégué avec comme suppléant M. Kilian Eisenegger.

M. Clément Miazza succède à M. Cédric Veya.

Nous remercions très vivement les membres sortants pour leur participation et accueillons chaleureusement les nouveaux venus dans notre association.





Rapport de l'organe de révision

Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation et annexe) du Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint d'EXPERT suisse. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi de l'excédent de recettes au bilan ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.



FIDUCIAIRE Y. LANOIR & CIE

Y. Lanoir
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

S. Lehmann
expert-réviseur agréé

Neuchâtel, le 18 mars 2019.

Le COSC en quelques chiffres

Bureau de contrôle	Attestations délivrées		Attestations 2018	Attestations 2017	Ecart [%]
	Instruments mécaniques	Instruments quartz			
BO de Bienne	788'690	--	788'690	718'166	9,8 %
BO du Locle	570'002	66'170	636'172	597'254	6,5 %
BO de Saint-Imier	686'821	656	687'477	536'537	28,1 %
Sous-total des pièces avec attestation	2'045'513	66'826	2'112'339	1'851'957	14,1 %
Sous-total des échecs et autres causes de refus d'attestation			96'054	79'683	
Sous-total des pièces déposées en vue d'attestation			2'208'393	1'931'640	14,3 %
Pourcentage des échecs et autres causes de refus d'attestation			4,3 %	4,1 %	
Sous-total des pièces déposées pour essais divers			4'747	2'708	
Total général des pièces déposées			2'213'140	1'934'348	14,4 %

-35 %
certifications
quartz

Saint-Imier
687'477
certificats

2'112'339
certifications

+ 17 % de
certificats
mécaniques

Bienne
788'690
certificats

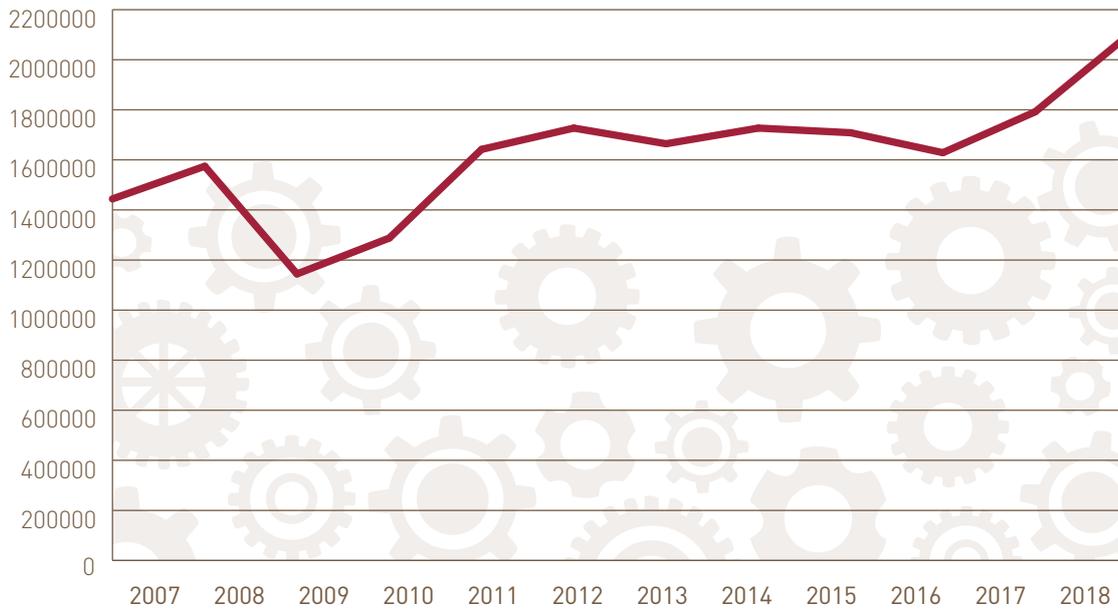
2'213'140
déposées
au COSC

Le Locle
636'172
certificats

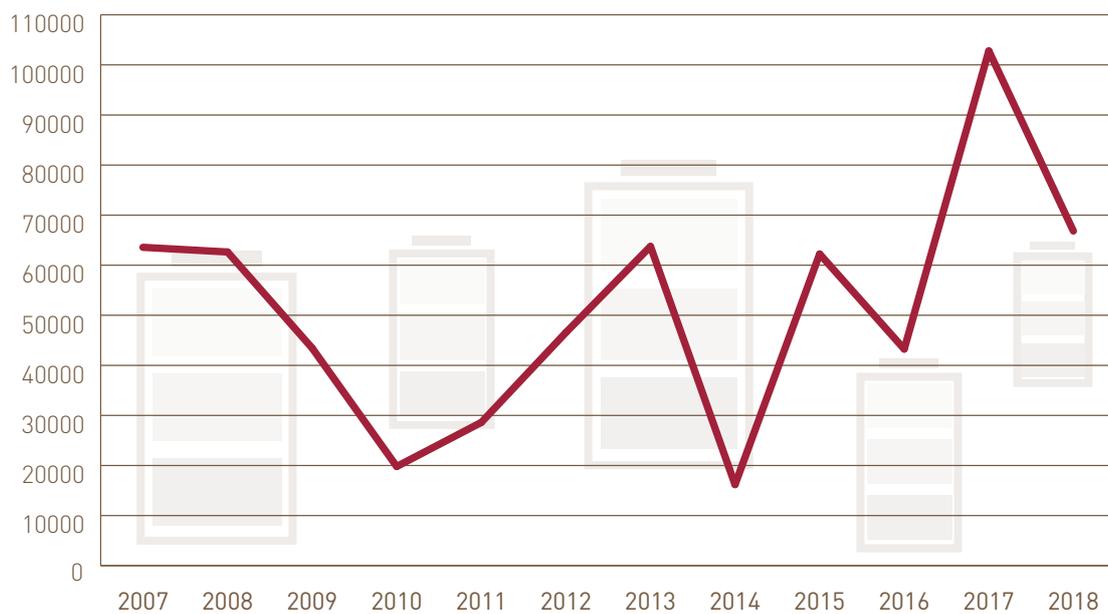


Evolution des certifications

Certificats mécaniques



Certificats mouvements quartz





COSC Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres
Avenue Léopold-Robert 65 · CH-2300 La Chaux-de-Fonds
T +41 (0)32 913 8078 · F +41 (0)32 913 0663
direction@cosc.swiss